

« FIRSTLINE », nouvel accès Internet à la Réunion

09-12-2005

Le père de cette nouvelle petite société ne s'en cache pas : la démarche est avant tout commerciale. "L'accès Internet est déjà négocié. Il ne manque plus qu'un nombre suffisant d'adhérents pour démarrer la connexion". Daniel Henon-Hilaire lance ces jours-ci un accès au réseau planétaire Internet, ouvert à tous moyennant un abonnement annuel de 800 francs (450 francs pour les cent premiers inscrits).

Pour accéder à Internet, le particulier a besoin d'un micro-ordinateur, PC ou MAC, et d'un Modem. La société Firstline lui cède le logiciel indispensable pour la connexion. Que trouvera-t-il ensuite dans cette "Cité virtuelle" ? Premier intérêt : la boîte aux lettres électronique, pour communiquer avec des correspondants du réseau dans le monde entier. Daniel Henon-Hilaire propose également une librairie, avec une multitude de références bibliographiques, un dictionnaire juridique et la possibilité à terme de rapatrier sur les micros personnels des images fixes, des sons ou de la vidéo. "Cet accès a pour vocation de devenir une vitrine de la Réunion", en partenariat avec les collectivités intéressées et l'office du tourisme. Quelles différences avec le 3615 Internet du minitel ? "Une vitesse d'émission et de réception 24 fois supérieure et un coût d'utilisation moindre" : 1,15 F par minute sur le serveur télématique et au tarif local (0,67 F la minute) pour le branchement Internet. Peu à peu, le réseau toile d'araignée s'implante dans l'île.

Antoine Mermet

Le Journal de l'île du 10 Juillet 1995